



8ème Trophée Jean Valjean



Support de la seconde étape du Bal des Débutants.

Samedi 17 mai 2025, départs à 9h et 14h.

greffe ouvert 1h avant chaque départ

Espace Tabarly, 111, av. Daniel Perdrigé 93370 Montfermeil

2 X 6 volées de 6 flèches à 20m

(U11 à 10m) sur blason de 80cm

L'endroit idéal pour débiter en concours (archers en 1ère et 2ème année de licence de U11 à S3, l'ouverture aux licences 2ème année se fera le 19 avril).

Inscriptions en ligne sur le site : <https://trophee-jean-valjean.inscriptarc.fr/>



Règlement du trophée Jean Valjean : Concours par équipe de Club/Compagnie. Les 3 meilleurs scores de chaque Club ou Compagnie sont comptabilisés, toutes catégories confondues. Le Vainqueur emportera le Trophée mais devra le remettre en jeux obligatoirement l'année suivante. Le trophée Jean Valjean restera acquis définitivement au bout de 3 victoires (consécutives ou non)

Pour le concours général, seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie. Remise des prix à l'issue du second départ, suivi du verre de l'amitié.

inscriptions : 8€

Licence (A, loisirs, découverte) obligatoire.

Tenue adaptée à la pratique du tir à l'arc avec chaussures de sport.

Buvette et petite restauration durant tout le concours

<https://www.arc-montfermeil.com>

